



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°06

Réunion du : **Mercredi 29 octobre 2025**

Animateur : M. AUVITU

Présents : Mme GOFFAUX, MM. ELLIBINIAN, LE CAVIL, WODKOWSKI

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Calendrier des compétitions :

La Commission a transmis au service des compétitions le planning des journées prévues les **1er, 8 et 15 décembre** pour le football à 11. Il a également signalé que les correctifs concernant les rencontres des **17 et 24 novembre** n'avaient toujours pas été appliqués. Parmi ces correctifs figurent les ajustements liés à l'**alternance**, pour les équipes **FC Alfortville 1 et 2**, la correction du jour pour **Nike**, qui doit avoir lieu le **jeudi** et non le lundi, comme indiqué sur le site.

CHALLENGE JEAN VERBEKE

54516896 – INTER SIXIEME 1 / ANCIENS ESCP 1 du 22/09/2025

La Commission fixe ce match le 12/01/2026 à 20h30 à Puteaux Terrain 5.

54517207 – PARIS XV FUTSAL / DENTISITES PARS AS.

À la suite d'une erreur de planification la Commission refixe ce match le 10/11/2025 à 20h30 au stade Suzanne Lenglen 2

SAMEDI MATIN

GRENELLE AS 539501 :

La Commission rappelle qu'une compétition de Ligue prime sur une compétition de district. Elle invite le club de se rapprocher de son District.